

PROCES-VERBAL CPD N° 3

24 MARS 2022

EN VISIOCONFERENCE

Présidence	Michel Marle
Présents	Raymonde Bellevègue, Lucile Govaère, Jean Gracia, Joël Jollit, Christine Mannevy, Catherine Nègre, Jean-Paul Richez, Jacques Tuffière
Excusés	Marguerite Dupêchot, Martine Prévost, Pierre-Yves Colin (DG)

1. Approbation du PV de la dernière réunion du CPD

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Intervention du Président du CPD

Michel Marle fait un retour sur les Championnats de France de cross. Il est à noter un petit incident lié au contrôle des élites femmes. Concernant le déroulement du contrôle, seul le délégué peut intervenir avec le préleveur. Les officiels n'ont pas à intervenir.

➔ *Rappel : sur une épreuve à label, les escortes doivent être formées et diplômées.*

3. Intervention du Vice-président délégué Jean Gracia

a) Certification « I Run Clean »

Nombre de certifications « I Run Clean »

	EUROPE	22/06	22/09	7/12	21/03
• Nombre de participants enregistrés :		24 580	26 471	27 773	33 062
			+ 8%	+ 5%	+ 19%
• Nombre total de certificats :		19 705	21 316	22 401	26 885
			+ 8%	+ 5%	+ 20%
	FRANCE	22/06	22/09	7/12	21/03
• Nombre de participants enregistrés :		2 761	3 420	3 602	4 591
			+ 24%	+ 5%	+ 27%
• Nombre total de certificats :		2 041	2 499	2 634	3 430
			+ 22%	+ 5%	+ 30%

Le nombre de certifications est en hausse, aussi bien en Europe qu'en France.

Toutefois, pour la France, cela reste encore insuffisant.

➔ *Un courrier de rappel va être envoyé aux escortes qui n'ont pas encore acquis leur certification.*

Statistiques « I Run Clean » au 22 mars 2022

		Participants enregistrés	Certifications
1	FRA	4'591	3'430
2	BLR	2'940	2'543
3	LAT	2'299	2'094
4	CZE	1'786	1'592
5	RUS	1'593	1'342
6	CRO	1'424	1'196
7	GBR	1'301	1'055
8	ESP	1'288	998
9	GER	1'142	986
10	ITA	1'396	970

		Participants enregistrés	Certifications
11	SUI	818	712
12	EST	926	814
13	TUR	1'056	716
14	SWE	711	607
15	GRE	738	542
16	IRL	634	533
17	POL	694	530
18	UKR	647	514
19	SVK	464	402
20	FIN	390	350

b) Plan de prévention dopage

- ✓ En vert : sont indiquées les opérations qui ont été accomplies.
- ✓ En jaune : les lignes indiquent les actions qui vont être réalisées en 2022.
- ✓ En bleu : les actions qui restent à réaliser.

Publics cibles	Actions	Modalités	Contenu	Moyens	Indicateurs	
→ Educateurs agréés	Formation spécifique AFLD	Sessions de formation	Sessions de formation en visio-conférence et en présentiel suivies de l'agrément AFLD	Formateurs AFLD	CPD et référents	2022
😊 Personnel de contrôle	Modification du cursus de formation	Visio-conférences	Modification du cursus de formation des escortes, des délégués fédéraux et des délégués experts en intégrant l'obligation de certification « I Run Clean ».	CPD et référents régionaux	Personnel de contrôle	Fait 2022
😊 Ambassadeurs « I Run Clean »	Formation des ambassadeurs	Sessions de formation	Sessions de formation en visio-conférence suivi d'une formation en présentiel de tous les ambassadeurs du projet Erasmus « I Run Clean »	Agence pour le développement de l'athlétisme en Europe.	Première génération d'ambassadeurs	Fait 2021
→ Licenciés FFA	Campagne de sensibilisation auprès de tous les licenciés	Mailings, Réseaux sociaux	Campagne nationale de sensibilisation à la lutte anti-dopage. Promotion de « I Run Clean »	Communication FFA	Nombre de licenciés certifiés	Rentré 2022 2023
Runners CPD – Réunion du 24 mars 2021	Sensibilisation auprès des coureurs	Mailing, Flyers, Posters	Campagne de sensibilisation auprès des coureurs participant aux courses sur route	Organisateurs, CNR et Communication FFA	Nombre de courses	11

Publics cibles	Actions	Modalités	Contenu	Moyens	Indicateurs	
Clubs, Comités départementaux et Ligues régionales	Sensibilisation des responsables des clubs et des structures fédérales	Ateliers de sensibilisation	Organisation d'ateliers à l'occasion des Assemblées générales des Ligues régionales et/ou des Comités départementaux ou à l'occasion de réunions des comités directeurs	Ligues régionales avec les référents antidopage	Nombre de dirigeants de clubs et des structures	2023
Clubs	Challenge national des clubs « I Run Clean »	Challenge organisé chaque saison (1/09 – 31/08)	Création d'un challenge national des clubs « I Run Clean » offrant des prix aux clubs ayant le plus de licenciés certifiés « I Run Clean »	Communication FFA	Pourcentage de licenciés certifiés dans les clubs	Rentré 2022
Clubs	Processus de labellisation des clubs	Règlement des labels clubs	Intégrer un critère de certification « I Run Clean » dans le Règlement des labels clubs	CPD, CNDC	Nombre de clubs	2023
Athlètes participant aux Championnats de France U18 et plus	Sensibilisation des athlètes et des accompagnateurs	Stands de promotion	Mise en place de stands lors des Championnats de France (Cross-country, Elite, U23, U20, U18, Masters)	CPD, référents régionaux, services FFA	Nombre de compétitions et de visiteurs	Été 2022
Athlètes participant aux Championnats de France U16 et plus	Sensibilisation des athlètes et des accompagnateurs	Stands de promotion	Mise en place de stands lors des compétitions nationales U16 et U14. Organisation de jeu-concours	CPD, CNJ, services FFA	Nombre de compétitions et de visiteurs	Été 2022

CPD – Réunion du 24 mars 2021

Publics cibles	Actions	Modalités	Contenu	Moyens	Indicateurs	
Athlètes qualifiés aux Championnats de France	Obligation de certification « I Run Clean »	Programme « I Run Clean »	Certification « I Run Clean » obligatoire pour participer aux Championnats de France	Commissions nationales concernées et services FFA	Nombre d'athlètes	Progressif 23-24
Groupe cible AFLD-AIU et leur encadrement	Sessions de formation particulières	Visio-conférences	Procédures de contrôle du dopage (en compétition et hors compétition), localisation, droits et responsabilités des athlètes et de leur encadrement.	Partenariat AFLD	100% du groupe cible	2022
Sportifs sur listes ministérielles	Sessions de formation « I Run Clean »	Ateliers de formation	Interventions lors des rassemblements (stages) de l'équipe de France.	CPD et Direction technique nationale	100% des athlètes listés	Rentré 2022
Sportifs sur listes ministérielles	Obligation de certification « I Run Clean »	Contrat FFA – Athlète	Intégrer l'obligation de certification « I Run Clean » dans le contrat FFA – Athlète	Direction technique nationale	100% des athlètes listés	Fait 2022
Athlètes participant à des stages nationaux et régionaux	Sessions avec les ambassadeurs « I Run Clean »	Ateliers de sensibilisation	Interventions lors des stages nationaux et régionaux	Ambassadeurs et référents antidopage	Nombre d'athlètes	Rentré 2022

CPD – Réunion du 24 mars 2021

Une réunion avec le groupe de travail sera organisée afin de mettre en place la suite des actions à réaliser.

4. Formation

Point 1 : Modification de la certification fédérale, filière antidopage

Délégué expert contrôle antidopage

Article 1 : qualification

Il est créé une qualification fédérale « Délégué expert contrôle antidopage ».

Article 2 : prérogatives

La qualification atteste des compétences du titulaire à assurer sa fonction sur des compétitions nationales et internationales.

Article 3 : modules

La formation est composée d'une partie théorique et de mises en situation pratique sur le terrain, dans le cadre de compétitions nationales et internationales, sous la responsabilité d'évaluateurs.

Missions du délégué expert antidopage	M168	Être capable d'exercer sa fonction de délégué sur des compétitions nationales et internationales. Savoir animer des formations sur les fonctions de l'antidopage et de la prévention contre le dopage. Savoir mener une mission en conformité des procédures.
--	-------------	---

Article 4 : conditions d'inscription et prérequis

Les conditions d'inscription sont :

- ✓ être âgé d'au moins 18 ans (au début de la formation),
- ✓ être licencié à la FFA,
- ✓ avoir la certification 'I Run Clean',
- ✓ être titulaire du diplôme de délégué fédéral antidopage,
- ✓ avoir réalisé deux contrôles effectifs en tant que délégué fédéral antidopage.

➔ Suite à la diminution du nombre de contrôles antidopage effectifs sur les compétitions, les membres du CPD demandent que l'Article 5 soit modifié avec un allègement à un contrôle effectif, au lieu de deux, avec une seule évaluation avec 2 évaluateurs. Cette demande a été votée à l'unanimité par les membres du CPD du 24/03/22.

Article 5 : évaluation et certification

L'évaluation du module est faite sur les connaissances théoriques et sur la pratique pendant une compétition de niveau minimum national. Il faut pratiquer sur 1 contrôle effectif, en présence à chaque fois de 2 évaluateurs de niveau délégué expert.

Suivant une grille d'évaluation définie, les deux évaluateurs feront un rapport, pour estimer les compétences théoriques et la pratique exercée.

La certification de délégué expert sera validée après approbation par le CPD.

Point 2 : Point sur la validation des diplômes filière antidopage 2022

Escortes : 41

Délégués fédéraux : 8

Délégués experts : 2

Soit au 24/03/22 avec 51 personnes certifiées

Plusieurs candidats sont en attente de pratique effective sur un contrôle antidopage en compétition

Point 3 : Modification sur le contenu de la qualification « Escorte contrôle antidopage »

Une mise à jour du Powerpoint M138 sur le Rôle et missions de l'Escorte sera réalisée avec l'ajout de la procédure concernant la miction lors d'un prélèvement avec un préleveur de sexe opposé.

Point 4 : Etat d'avancement de la DSI sur la mise directe dans SI-FFA de la certification « I Run Clean » sur le compte des qualifications de chaque acteur licencié.

Il est demandé de mettre cette certification dans les actions des qualifications de chaque licencié.

Où en est-on de cette démarche entre EA et la DSI - FFA ?

5. Prochaine réunion

La prochaine réunion se déroulera le mercredi 19 avril 2022.



Christine MANNEVY
SECRETAIRE DE SEANCE



Michel MARLE
PRESIDENT